L'essentiel
Commission Permanente

27 mai 2016

TRAVAUX - AMÉNAGEMENT - TERRITOIRE – SÉCURITÉ Rapporteur : Thierry Lagneau

Avenant 2015 de la Contractualisation « 2012-2015 »

Le Département soutient les projets portés par les collectivités locales pour favoriser le développement des territoires :

- **Velleron :** 75 700 euros,
- **Lagarde d'Apt :** 28 000 euros
- **Le Beaucet :** 33 200 euros
- **Sablet :** 67 300 euros
- **Lafare :** 28 000 euros
- **Vaison-la-Romaine :** 90 200 euros

Restructuration de l'entrée principale du Collège Alphonse Tavan commune d'Avignon – Montfavet : 8 320 euros

Le Département de Vaucluse a restructuré l'entrée principale du Collège par la création d'un passage couvert afin d'abriter des intempéries le flux important des usagers de l'établissement.

Programme «1 000 places de crèches et haltes garderies en Vaucluse» 2 016 - 2ème répartition : 30 000 euros

Depuis 2004, le Département soutient les communes, les E.P.C.I. et associations sur la base d'une subvention de 3 000 € par place supplémentaire créée et 1 500 € par place réhabilitée.

L'Association « Les Maisons du Monde » à Avignon vient de bénéficier de ce dispositif pour l'agrandissement et la création de 10 places supplémentaires pour la crèche « Lei Minots » du MIN.

Programme départemental d'assainissement et d'alimentation en eau potable 2 016 - 1ère répartition : 517 211 euros

Il concerne les communes vauclusiennes de moins de 7 500 habitants et porte sur :

Volet Assainissement : 10 opérations pour des études ou des travaux (station d'épuration, extension, réhabilitation de réseaux d'eaux usées),

Volet Alimentation en eau potable : 9 opérations pour des travaux (réhabilitation, renouvellement des réseaux, gestion patrimoniale des services d'eau potable, des études).

Département de VAUCLUSE

Contact:
Hôtel du Département
Place Viala - 84909 Avignon cedex 9

www.vaucluse.fr

ÉCONOMIE - DÉVELOPPEMENT - NUMÉRIQUE
Rapporteur : Jean-Marie Roussin

Convention 2016 avec Vaucluse Développement : 845 000 euros

Le Département soutient les organismes porteurs de la promotion du territoire dont l'agence départementale de développement économique.

Le plan d'actions 2016 de Vaucluse Développement :

- Privilégier des actions de prospections mutualisées,
- Poursuivre des actions de promotion à l'international,
- Développer des actions de communication et de promotion.

AGRICULTURE - EAU – ENVIRONNEMENT
Rapporteur : Christian Mounier

Répartition des crédits de subvention – secteur agricole - 1ère tranche 2016 : 533 170 euros

Le Département accompagne les actions de développement, de structuration et de promotion de la filière agricole.

Sont concernés par cette 1ère tranche 2016 :

- Association Bienvenue à la Ferme (Avignon),
- C.I.R.A.M.E. (Carpentras),
- Compagnons des Côtes du Rhône (Avignon),
- Fédération Départementale des CUMA (Avignon),
- Groupement de Développement Agricole Élevage (Gargas),
- Groupement de Défense Sanitaire Apicole (Entraigues-sur-Sorgue),
- Groupement de Défense Sanitaire ovins, bovins, caprins (Gargas).

ÉDUCATION - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE ET TRANSPORTS
Rapporteur : Dominique Santoni

Subventions aux associations sportives et aux Comités départementaux vauclusiens - 3ème répartition 2016 : 41 150 euros

Le Conseil départemental entend soutenir les associations sportives et les comités départementaux vauclusiens qui réalisent des projets répondant aux grandes orientations suivantes :

- Garantir une équité d'accès à la pratique sportive,
- Permettre à chaque Vauclusien(e) de progresser dans la discipline de son choix,
- Animer et valoriser le territoire.

SOLIDARITÉ – HANDICAP
Rapporteur : Suzanne Bouchet

Plan d'actions 2016 pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile - caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (cnsa) et département - 1ère tranche : 186 009 euros

Le Département, chef de file dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale, entend renforcer le service rendu pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

Pour cela il accompagne les dispositifs de modernisation et de professionnalisation des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

HABITAT - EMPLOI - INSERTION - JEUNESSE
Rapporteur : Corinne Testud-Robert

Le Conseil départemental soutient, dans le cadre de son Agenda 21 (Action 29 : améliorer l'accès à l'énergie et la maîtrise de la consommation, et Action 75 : soutenir le développement des énergies renouvelables) les associations œuvrant dans ce domaine.

Convention 2016 avec l'association ALTE, Agence Locale de la Transition Energétique (ex AERE) : 27 500 euros

Pour la gestion des :

- Espace Info Énergie de la COVE,
- Espace Info Énergie du Grand Avignon,
- Espace Info Énergie du Parc du Luberon.

Mais aussi dans le cadre d'une mission « d'éco-diagnostiqueur » sur l'Unité Territoriale Sud Vaucluse.

Convention 2016 avec l'association Centre d'Études et de Développement des Énergies Renouvelables (CEDER) : 14 634 euros

Pour ces activités sur l'ensemble du territoire du Haut Vaucluse (Espace Info Énergie à Vaison-La-Romaine, permanences à la Maison du Département d'Orange).

Dispositif de soutien aux particuliers en faveur de la sobriété énergétique et des énergies renouvelables - 3ème répartition 2016 : 22 600 euros

À partir de son Agenda 21, le Département a créé son dispositif en faveur de la sobriété énergétique et des énergies renouvelables.

Concrètement, il permet d'apporter une contribution :

- à la sobriété énergétique,
- à l'efficacité énergétique,
- et au développement harmonieux des énergies renouvelables et des éco-filières en Vaucluse.

Aujourd'hui, ce sont 17 foyers vauclusiens qui bénéficient du soutien du Conseil départemental.

Dispositif « j'crée mon job » : 15 236 euros

Par délibération en 2007, le Département a mis en place un dispositif « J'Crée Mon Job » formalisé par un contrat d'engagement.

Il s'est donné pour objectif d'aider les jeunes dans leur projet de création d'activité professionnelle en participant au financement, soit de formations qualifiantes ou diplômantes, soit aux frais liés à du conseil et de l'aide à l'ingénierie.

Aujourd'hui, ce sont 4 créateurs et leur structure d'accompagnement qui sont soutenus par le Conseil départemental de Vaucluse.

CULTURE - CULTURE PROVENÇALE – PATRIMOINE Rapporteur : Elisabeth Amoros

Subventions aux projets culturels - programme ordinaire - 2ème tranche – année 2016 : 280 euros

Dans le cadre du Schéma départemental de Développement culturel, et considérant l'intérêt que le Département de Vaucluse porte à la promotion d'une politique d'objectifs culturels.

Le Conseil départemental a décidé d'apporter son soutien à 31 associations qui œuvrent dans ce secteur.

Association « Arts Vivants en Vaucluse » d'Avignon - renouvellement de la convention triennale d'objectifs avec l'État et le Département pour les exercices 2016-2018 : 335 000 euros

Créée en 1988, conjointement par le Département et l'État (Ministère de la Culture), l'Association « Arts Vivants en Vaucluse » assure une mission de développement des arts vivants en Vaucluse, et s'engage à réaliser les objectifs suivants : favoriser, coordonner et mettre en œuvre des programmes d'actions transversales dans les domaines de l'information, de l'enseignement artistique, l'éducation artistique et la diffusion des arts vivants (musique et danse).

Inventaire et valorisation du patrimoine mobilier vauclusien non protégé - renouvellement de la convention scientifique avec la région PACA : 21 500 euros

Le programme Patrimoine en marche a renforcé les actions entreprises par le Département de Vaucluse en matière d'inventaire, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine rural non protégé. Il a bénéficié de financements au titre du FEADER, du FNADT et de la Région PACA.

BUREAU

Mise en vente de biens vacants et/ou sans intérêt particulier pour les missions du département - année 2016

Dans ses rapports publics annuels de 2013 et 2015, la Cour des Comptes a estimé que les collectivités doivent passer d'une administration à une gestion dynamique de leur patrimoine immobilier. L'objectif étant de mettre en adéquation le patrimoine immobilier de la collectivité avec ses compétences et ses besoins tout en rationalisant son implantation, son occupation et son entretien.

Ainsi, le Département doit s'attacher à valoriser son patrimoine immobilier. Ceci constitue incontestablement un levier pour plus de marge de manœuvre financière.

Dans ce contexte, une liste de biens susceptibles d'être mis en vente en 2016 a été retenue.

Propriété « ex-Boudin », 326 Chemin Saint-Roch à Carpentras,

Propriété « ex-Croix Rouge » 22 rue Molière à l'Isle-sur-la-Sorgue,

Propriété « Maison Rose » Fontaine-de-Vaucluse,

Bastide de « Bonpas » 45 Route de Cavaillon à Avignon,

Terrains nus cadastrés BM 58 et BM 41 zone commerciale AUCHAN au Pontet.

Autorisation de signature du marché : AMO pour accompagnement technique, juridique et financier du département - mise en œuvre de sa DSP relative au réseau THD et de sa politique d'aménagement numérique du territoire - lot 1 : 71 745 euros

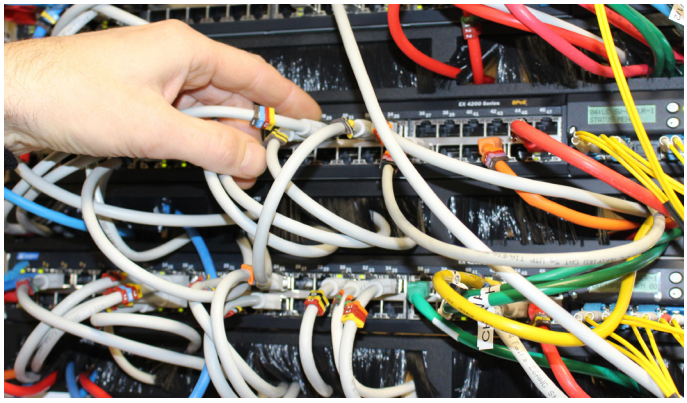

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa Délégation de Service Public de conception, réalisation, exploitation et commercialisation d'un réseau de communications électroniques à Haut et Très Haut Débit et de sa politique d'aménagement numérique du territoire - Lot n° 1 : mission d'assistance technico-économique.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à nouveau le 11 avril 2016 et après avoir pris connaissance des éléments d'appréciation contenus dans le rapport d'analyse, au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse pour le lot n° 1 : TACTIS + TACTIS INNOVATION SERVICES à Vincennes (94 300) qui a été retenu.

Autorisation de signature du marché : RD 72 - création d'un carrefour giratoire et recalibrage de la RD 72 - commune d'Orange - intersection RD 976/RD 72 : 2 127 276,06 euros

Une procédure d'appel d'offres ouverte a été lancée en date du 5 février 2016 pour la passation d'un marché de travaux pour ce projet.

La date limite de réception des offres ayant été fixée au 17 mars 2016, la Commission d'appel d'offres du 11 avril 2016, après avoir pris connaissance des éléments d'appréciation contenus dans le rapport d'analyse, a procédé à l'admission des candidatures et au choix des offres économiquement les plus avantageuses.

• Terrassement et réseaux divers :
Société DELORME à Avignon,

• Chaussées :
Société BRAJA VESIGNE à Orange,

• Signalisation verticale et horizontale :
Société MIDITRACAGE à Apt.

Désignation des représentants du Conseil départemental pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges et des Ressources Transférées (CLECRT) prévue à l'article 133 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe)

Les transferts de compétences effectués, entre un Département et une autre collectivité territoriale et ayant pour conséquence d'accroître les charges de cette dernière, sont accompagnés du transfert concomitant par le Département des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences.

S'agissant des transferts prévus dans le cadre de la loi du 7 août 2015, dite loi NOTRe, les charges correspondant à l'exercice des compétences transférées font l'objet d'une évaluation préalable à leur transfert (la compensation est ensuite fixée par arrêté du Préfet). Pour cela, une Commission Locale pour l'Evaluation des Charges et des Ressources transférées (CLECRT), dont le fonctionnement est prévu à l'article 133 de ladite loi, est constituée dans chaque département.

Cette Commission, chargée d'effectuer cette évaluation préalable doit également préciser les modalités de leur compensation.

Elle est présidée par le Président de la Chambre Régionale des Comptes territorialement compétente et composée paritairement de 4 représentants du Conseil départemental et de 4 représentants du Conseil régional.

Pour le Conseil départemental de Vaucluse :

- Jean-Baptiste BLANC,
- Thierry LAGNEAU,
- Dominique SANTONI,
- Xavier BERNARD.

Renouvellement des membres de la Commission d'Appel d'Offres et du Jury de Concours et du jury de maîtrise d'œuvre

Président : Thierry LAGNEAU

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie ROUSSIN	Corinne TESTUD-ROBERT
Yann BOMPARD	Xavier FRULEUX
André CASTELLI	Sylvie FARE
Alain MORETTI	Xavier BERNARD
Dominique SANTONI	Pierre GONZALVEZ